

Note de synthèse de la conférence du 31 mars au Conseil
Economique Social et Environnemental :

***Transformer l'entreprise pour transformer le monde,
quels leviers ?***

Rappel

Comme la famille et l'espace social, l'entreprise est un lieu où s'organise le développement humain singulier et collectif. C'est un acteur aux dimensions sociales, politiques, écologiques incontestables qui ne peut être réduit à une simple fonction économique. Dans un marché complexe et fortement contraignant, quels leviers efficaces pour transformer un « animal-profitabilis » en un acteur pérenne, co-générateur d'une prospérité durable et globale ?

Intervenantes & modérateur

Cécile Renouard : Directrice du programme de recherche CODEV «entreprise & développement» de l'Essec.

Amélie Rafaël : Membre du CESE (groupe de la Coopération) Membre du Bureau de la Confédération Générale des scop (CGSCOP)

Xavier Guézou : Co-fondateur & coordinateur général IHEMR, animateur & conférencier.

Liminaire

Jean-Paul Delevoye, président du CESE, rappelle que le CESE s'inscrit dans le temps long pour les décideurs politiques et économiques. Nous recherchons le cap du changement dans une situation très complexe et porteuse de fractures conflictuelles où les démocraties de conviction mettent du temps pour trouver des solutions apaisées. En conséquence, il est essentiel de favoriser les lieux et les instances où peuvent se développer l'exercice de la citoyenneté, des lieux de communautés d'intérêt et d'espaces d'échanges et de dialogue permettent de retisser des liens porteurs d'avenir, face aux problématiques de fragilité aussi bien des personnes que de l'environnement.

Constats de départ & problématiques :

Cécile Renouard relève que les déterminants de la pensée libérale posent au moins deux difficultés :

- l'autonomie des personnes peut conduire à l'égoïsme
- le modèle gagnant-gagnant que revendique l'économie libérale (notamment l'école de Chicago Ndr) ne serait pas avéré et serait profondément questionné par un changement radical de paradigme : les ressources énergétiques sont limitées.

Toutefois ce modèle n'est pas homogène : de nombreuses entreprises à statut capitalistique ont un comportement démontrant que le seul profit n'est pas forcément leur moteur principal. Par ailleurs il existe d'autres façons de vivre l'entreprise : Amélie Rafaël précise notamment que les structures dites « ESS » Economie Sociale et Solidaire portent 10% de l'emploi salarié en France.

Pourquoi changer ?

La prise en compte par les entreprises de leur responsabilité globale doit être accélérée : cela permettrait de réduire ou limiter un certain nombre de dysfonctionnements individuels et collectifs.

Il faut :

- Freiner ou limiter le creusement des écarts vertigineux qui s'opère au sein des entreprises (salaires) et entre les régions du monde.
- Eviter les logiques de prédation sans concertation des ressources qui seront à terme intenables : le prolongement des comportements actuels serait de toute façon toxique pour tous, laisse entendre Cécile Renouard.
- Permettre à de nouvelles formes d'organisation d'émerger et ainsi favoriser l'emploi et l'émergence de formes productives adaptées à leur contexte et leur objet.
- Assumer l'entreprise comme un projet collectif et cesser d'isoler les composantes productives, dirigeantes et financières pour éviter les dysfonctionnements précités.

En synthèse il faut, en tenant compte des contraintes de notre temps, changer pour prolonger les visées éthiques engagées par les générations précédentes et poursuivre dans la mise en place de structures de travail plus « heureuses », justes et soutenables.

Comment changer ?

Les intervenantes relèvent beaucoup de signes positifs : ce qui se vit au CESE, les nouvelles directives de l'OCDE, ..., et engagent à poursuivre sur trois niveaux :

- **Entreprise** : mieux associer à la gouvernance de l'entreprise (actionnariat*, participation au CA, ...) ce qui requiert notamment la formation des salariés. Amélie Rafaël précise sur ce point qu'il ne s'agit pas de générer une sorte de chaos décisionnel mais de passer à une logique plus associative et subsidiaire.
- **Etat et instance supranationales** pour régulation fiscale et légale : inciter aux redistributions internes aux entreprises afin de permettre un meilleur partage de la valeur ; contrôler les fiscalités inter-étatiques et « faire rentrer l'impôt » ; mettre en place des contraintes environnementales intelligentes.
- Créer des **instances de travail en commun** ou les acteurs qui habituellement ne se fréquentent pas, œuvrent ensemble, dégagent de nouveaux projets et consensus loin de représentations/stigmatisation qui produise des comportements stéréotypés.

Quelque soit le statut de l'entreprise (SA, SARL, SCOP, ...) , il s'agit de favoriser les modèles de gouvernance basés sur une logique de parties prenantes.

Conclusion

L'entreprise se pense et se vit de plus en plus comme un acteur global

Paul Ricoeur parlait de la vie « bonne » disant qu'elle se construisait avec et pour les autres dans des structures justes pour aujourd'hui et pour demain.

* ndr : 4 millions de salariés actionnaires en France